

Réflexion et méditation proposée par Mgr Pascal Wintzer pour le vendredi 13 nov. 2020

Les 2^{ème} et 3^{ème} lettres de saint Jean sont d'une grande brièveté ; ce sont des écrits de circonstance, avec pour finalité d'apporter soutien et réconfort à leurs destinataires.

Le texte de ce jour témoigne des tensions, voire des risques que coure telle ou telle Eglise ; il s'agit de la fidélité à la foi en Jésus Christ, de la vérité même de sa personne. Ceci est certainement à rapprocher du danger pointé dans la 1^{ère} lettre de Jean, celui de cette hérésie que l'on appellera le docétisme, c'est-à-dire la limite, voire la négation de l'humanité de Jésus Christ. Le sens du mot « docétisme » vient du verbe « dokein », « apparaître » : le Verbe de Dieu aurait pris une « apparence » humaine, mais sans être vraiment homme. Dans le contexte de la culture grecque, qui valorise l'esprit et peut considérer le corps comme une enveloppe passagère, voire une prison, il était difficile d'accepter que le Fils éternel de Dieu puisse s'être lié à une telle limite, physique, charnelle.

Beaucoup d'imposteurs se sont répandus dans le monde, ils refusent de proclamer que Jésus Christ est venu dans la chair ; celui qui agit ainsi est l'imposteur et l'anti-Christ. Si quelqu'un vient chez vous sans apporter cet enseignement, ne le recevez pas dans votre maison et ne lui adressez pas votre salutation. Jean 2, 7.10.

Dans ces versets, l'auteur de la lettre évoque des prédicateurs itinérants qui passent de communauté en communauté. En soi, ceci reprend le modèle de l'itinérance apostolique ; pensons à Paul qui sillonna l'Asie mineure et la Grèce pour annoncer l'Évangile de ville en ville ; c'est ce que firent d'autres apôtres comme d'autres missionnaires, pensons en particulier à l'un d'entre eux, resté célèbre, Apollos.

Cependant, désormais, au moment de la rédaction de cette lettre, nous sommes à la deuxième génération chrétienne. De petites communautés existent, elles se sont dotées de responsables, les Anciens, et de divers ministères. Les prédicateurs itinérants sont dès lors regardés avec suspicion.

Certes, ces prédicateurs peuvent être d'authentiques témoins de la foi, cependant, on voit se dessiner ici la réserve qui s'exprimera à propos de clercs qui, plus tard, seront qualifiés, de manière négative, de « vagi » - « vagus » lorsque l'on parle au singulier. En l'occurrence, il s'agit de prêtres « à leur compte », ne vivant plus de lien direct avec leur diocèse ou leur institut religieux. Leur « génie » était sans doute trop méconnu de leurs responsables...

La 2^{ème} Lettre de saint Jean, devant ces situations qui sèment le trouble dans la foi des fidèles, donne un critère permettant d'exercer une saine vigilance, il s'agit d'un critère habituel au regard de l'authenticité de la foi : *Prenez garde à vous-mêmes, pour ne pas perdre le fruit de notre travail, mais pour recevoir intégralement votre salaire. Si quelqu'un vient chez vous sans apporter cet enseignement, ne le recevez pas dans votre maison et ne lui adressez pas votre salutation. 2 Jean 8.10.*

Il s'agit de rester attaché à l'enseignement de ceux qui ont fondé l'Eglise, c'est-à-dire à l'enseignement apostolique. Par la suite, les symboles de la foi, dont le *Symbole des apôtres* en donneront un résumé pour la proclamation liturgique. Mais c'est avant tout l'Écriture sainte qui est et demeure le fondement et la norme de la foi.